

La Pensée Libre de la Néthen

Belgique – België

P.P.

1320 Beauvechain
6/69504

Maison de la Laïcité Condorcet



20, avenue du Centenaire
1320 Hamme-Mille

Tél. 010 24 80 91
Fax 010 24 80 92

pln@maison-condorcet.be
www.maison-condorcet.be

Éditorial

Vingt ans de publication déjà !

Quatre-vingts numéros de « La Pensée Libre de la Néthen » ! Vingt ans déjà que notre association publie ce bulletin de liaison. Un bail !

Au début et jusqu'en 1995 ce bulletin était destiné uniquement aux membres et sympathisants de la PLN. Cependant nous avons notre idée en tête : promouvoir activement l'acquit – récent dans notre société à l'époque – de la progression irréversible vers la laïcité de l'État. Au delà, nous voulions promouvoir les valeurs de libre pensée, de tolérance et de confrontation franche – mais pacifique – d'opinions divergentes (valeurs qui sont, on nous le concédera, quelques-uns des insignes avantages d'une démocratie qui a pris ses distances avec le cléricisme).

À partir de l'année 1995 (le numéro 41) un bulletin par an a été distribué en toutes boîtes dans les entités de Beauvechain et de Grez-Doiceau et ce grâce aux bons offices de la section imprimerie du Lycée de la Communauté Française de Hamme-Mille.

Les frais d'impression étant proches du prix coûtant, nous sommes parvenus à dégager annuellement la somme nécessaire pour l'impression et l'expédition de ce bulletin en toutes boîtes.

Par la suite, l'aide substantielle apportée par la nouvelle Province du Brabant wallon nous a permis de distribuer deux et puis trois numéros en toutes boîtes.

J'en profite pour remercier tant les anciennes que les actuelles autorités provinciales pour l'aide qu'elles nous ont toujours apportée.

Et comme le nombre de membres et de sympathisants de la Maison de la Laïcité Condorcet ne cesse de croître, on peut raisonnablement se dire que nous sommes repartis pour un nouveau bail de 20 ans.

Michel Marsus,
Président.

CONFERENCE-DEBAT

CYCLE JUSTICE : Réconcilier le citoyen avec Sa Justice

Organisé par la PLN en collaboration avec la Fédération des Maisons de la Laïcité

Justice et Citoyenneté

par
Christian Panier

Le jeudi 25 novembre 2004 à 20 heures

Au XVII^e siècle déjà, le poète Malherbe écrivait : « Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. Il doit régner partout, et même dans la fable ». Règne-t-il, ce vrai, règne-t-elle, cette vérité, dans l'œuvre de justice ou, plus exactement et pour éviter soigneusement toute confusion, dans l'œuvre de juridiction (car on confond trop aisément – le langage courant y incite – la vertu ou l'idéal de Justice avec l'humaine activité de dire le droit) ?

Juridiction et vérité se recouvrent-elles nécessairement et exactement ? À cette grave question, à cette... vraie question, et au risque de la désillusion, il faut résolument répondre par la négative.

L'œuvre du juge, c'est d'appliquer la loi, la règle adéquate, forcément préétablie et que le juge n'a donc point faite lui-même, à la réalité des faits qui lui sont soumis, tels qu'ils lui sont soumis, soit par les personnes en conflit dans les procès qui opposent les particuliers sur leurs intérêts privés (contentieux civil), soit par les autorités officiellement chargées de réunir les éléments d'information nécessaires, lorsqu'il s'agit de conflit opposant une ou plusieurs personnes à la société toute entière (le contentieux pénal, celui de la délinquance et de la criminalité). [...] la « vérité judiciaire » sera donc nécessairement tributaire de la quantité et de la qualité du matériau initial, de ce qui a été révélé, retrouvé, rectifié mais aussi de ce qui a été caché, qui est demeuré enfoui [...] sans oublier que la loi elle-même vient souvent régler ce qui peut ou non être reçu en termes de



moyens de preuve et ce, dans le souci de sauvegarder certaines valeurs jugées supérieures à la manifestation (à tout prix) de la vérité... vraie (que l'on songe à l'utilisation du sérum de vérité ou de certaines méthodes spéciales d'investigation, ou bien encore à la prohibition de l'usage de la torture de même qu'à celle de l'établissement, même par voie scientifique, d'une filiation incestueuse ou d'une paternité après insémination artificielle par donneur consentant). Dans de telles conditions, la « vérité judiciaire » ne peut apparaître que comme un construit dont l'infrastructure ne saurait pratiquement jamais correspondre parfaitement à la réalité brute du vécu [...] par le jeu des présomptions ou des fictions qui, tantôt vont aboutir à ce que l'équité soit satisfaite et, tantôt, vont peut-être engendrer un sentiment d'injustice ou d'incompréhension, quand ces deux situations ne se mélangent pas. [...]

Christian Panier,

Président du tribunal de 1^{re} Instance de Namur

Liège, le 16 septembre 2004 (Extraits)

Gratuit pour les membres. PAF pour les non-membres : 2,5 €

Périodique trimestriel • n° 80 • 4^e trimestre 2004

« J'ai à l'égard de mes contradicteurs de la considération pour le souci qu'ils ont de défendre leurs opinions. »

Préservons le débat

Il m'arrive souvent de recevoir des lettres qui contestent ou qui déplorent le contenu de mes articles. C'est particulièrement le cas lorsque je critique un aspect du fait religieux ou plutôt un aspect du fait religieux catholique.

Je leur accorde chaque fois un temps de réflexion car j'ai à l'égard de mes contradicteurs de la considération pour le souci qu'ils ont de défendre leurs opinions. Et je les respecte aussi, comme je respecte chaque être humain. Leurs opinions, par contre, je me permets de les contester aussi bien qu'ils contestent les miennes.

C'est très bien, confrontons nos opinions, nos croyances, et argumentons nos convictions ! On peut laisser tomber provisoirement la croyance que nous avons ou que nous n'avons pas en telle ou telle divinité. Personne ne sait. On croit. Différons cette discussion aux longues soirées d'hiver... Après tout, croire ou ne pas croire n'a jamais, à mon sens, empêché personne d'être fripouille ou honnête homme, crétin ou intelligent.

Il me semble bien plus impérieux, par contre, de favoriser la communication et les échanges d'idées entre athées, agnostiques, croyants (catholiques, juifs, musulmans, tout ce que vous voulez...) pour fonder – et exprimer – des positions citoyennes relatives aux problèmes de l'heure. Il y en a quelques-uns ! Toute question sera mieux traitée par les responsables politiques si une opinion publique éveillée les y pousse. Qu'il s'agisse de nos problèmes locaux – la qualité des services publics et le choix d'y consacrer beaucoup d'argent – ou qu'il s'agisse de ces problèmes plus mondiaux – comment l'Europe pourrait-elle rattraper la situation chaotique au Moyen-Orient ? – la voix des citoyens compte.

Les militants pour la laïcité de la société, et j'en suis un, considèrent les choses de leur point de vue, qui peut être partial, parfois biaisé. Personne n'est Superman ! Les opinions, les croyances, les convictions peuvent être contestées, c'est même souhaitable, et je ne demande rien tant que d'avoir à confronter les miennes à celles des autres. Serait-ce de l'anticléricalisme que de dire de celles qui sont les plus éloignées des miennes qu'elles sont pour une bonne part générées par des fanatismes à forte connotation religieuse (aux États-Unis, des évangélistes attachés aux valeurs les plus rétrogrades, dans d'autres lieux, des musulmans intégristes, des juifs ultraorthodoxes... tout aussi rétrogrades) ?

J'assume. Ce peut être le point de départ de la discussion.

Gardons la saine habitude de penser librement et de nous exprimer avec franchise et sachons néanmoins ne pas nous regarder en chiens de faïence. Retrouvons-nous plutôt autour d'une table pour un débat contradictoire. Que, dans une société neutre, pacifiée, des courants philosophiques surmontent leurs divergences et sachent vivre ensemble n'est pas le moindre des progrès.

Je ne suis pas fâché d'être en Belgique, tiens ! En de multiples lieux, des gens de tout bord se réunissent autour de leurs engagements citoyens. Dans les comités de défense des sans-papiers, dans les courants alter mondialistes, dans les organisations de défense des droits de l'homme, etc. vous les retrouverez tout mélangés, les mécréants et les pas mécréants, les nationaux et les pas nationaux, ceux qui vénèrent Jésus et ceux qui vénèrent Mahomet, tous différents, mais proches cependant.

Je vous livre une de mes convictions : il est urgent de donner de la substance à ce progrès, de le conforter, dès lors que des partis d'extrême droite tentent de faire accroire aux jobards que le repli identitaire, le rejet de l'autre, de l'« étranger », est une attitude normale et respectable.

Cette urgence est d'autant plus forte que l'on perçoit qu'une tendance lourde dans le monde fait dériver les conflits (merci, Bush, Ben Laden et compagnie...) vers un affrontement entre cultures. En vérité – mais ça risque de revenir au même – ces gens-là manipulent l'opinion pour faire croire qu'il y a « choc de civilisations » (tromper, c'est un peu leur seconde nature).

Nous, bon peuple, n'avons pour nous défendre que l'intelligence et l'esprit critique. Et la tolérance, en corollaire. Préservons l'outil.

Louis Wyckmans



Cycle de conférences :
« Réconcilier le Citoyen avec Sa Justice »

Le 21 octobre dernier, nous avons accueilli notre premier orateur dans le cadre du cycle de conférences sur la Justice – Cycle un peu identique à ce que nous avons fait précédemment avec les conflits du Moyen Orient, avec l'Europe... Tous ces sujets de réflexion ont en commun, pensons-nous, de charrier une multitude de préjugés, d'ignorances et de jugements à l'emporte-pièce, domageables à la pensée libre. C'est ce qui a fondé, chaque fois, notre initiative. Pour nous aider à mener à bien cette initiative, la Fédération des Maisons de la Laïcité, à laquelle nous appartenons, assure l'essaimage de cette réflexion sur le droit et la justice dans d'autres Maisons de la Laïcité du pays et nous apporte son soutien logistique pour la mise en œuvre de ces activités.

La conférence de ce 21 octobre avait été annoncée sous le titre « Pas de démocratie sans droit ». En fait Monsieur Jean-Marie Quairiat – magistrat quotidiennement confronté aux multiples quadratures du cercle à résoudre pour lui et ses collègues, praticiens du droit – avait choisi pour thème « La Justice, mission impossible ». Le nombreux public venu l'écouter nous a pardonné cette petite méprise.



Le lien social se dissout lentement dans l'individualisme et les lieux traditionnels de médiation disparaissent pour être remplacés par le professionnel, assistant social et juge.

La précarité s'installe avec son cortège de pauvreté ou de délinquance, et on se tourne vers le policier et le magistrat. La circulation économique des capitaux et des personnes gonfle et accélère ; c'est encore à la justice qu'on s'adresse pour contrôler les trafics délictueux mais aussi les fusions d'entreprise et les délocalisations.

L'appareil judiciaire prend brutalement conscience qu'il a cessé de vivre au XIX^e siècle pour entrer de plain pied dans le XXI^eme, comme si le XX^eme avait été une parenthèse. On demande effectivement à l'appareil judiciaire d'avoir un avis sur tout, ou presque, on exige qu'il soit fiable, techniquement armé, qu'il prenne ses responsabilités en intervenant vite mais que, en même temps, il soit adapté, prudent, efficace mais pas expéditif, humain mais impartial, proche du justiciable mais dépourvu de sensiblerie.

La montée en puissance du judiciaire serait-elle la cause du chagrin des juges ?

J.-M. Quairiat

Juge au tribunal du travail de Mons
Président de l'Association Syndicale des Magistrats

Suite de notre cycle « Justice », voir agenda page 7.

CONFÉRENCE-DÉBAT

Vend. 17 décembre 2004
à 20h00

« L'Europe,
espoir
ou fatalité »



par **Didier Donfut**

Secrétaire d'État
aux Affaires européennes

L'Europe dans la vie quotidienne des Citoyens: le 17 décembre prochain, la Maison de la Laïcité Condorcet aura le plaisir d'accueillir Didier Donfut, secrétaire d'État aux Affaires européennes, bourgmestre (empêché) de Frameries.

Dans une intervention récente dans le cadre du projet « Communiquer l'Europe », Didier Donfut a insisté sur « la priorité qu'il convient d'attribuer à la transparence des informations touchant aux institutions européennes.

Vu la complexité de la construction européenne, la population a en effet l'impression de ne plus être assez consultée, et surtout de ne plus être associée aux décisions. Il s'agit pourtant là d'une véritable exigence démocratique.

Les citoyens de l'Union attendent toutefois des décisions européennes qu'elles aient un effet bénéfique sur leur vie quotidienne, singulièrement en matière d'emploi et de justice sociale. Rapprocher l'Europe des citoyens ne peut donc se limiter à une question de communication. C'est de substance qu'il doit également s'agir, notamment de poursuite d'une intégration européenne au service des citoyens ».

Pour Didier Donfut comme pour le gouvernement belge, l'amélioration de la communication relative à l'Europe représente une priorité, notamment en vue de la prochaine ratification de la Constitution européenne.

Gratuit pour les membres.

PAF pour les non-membres: 2,5 €.



Une jeune s'adresse aux jeunes : ce pour quoi nous devons nous battre ?

Il est important que nous, jeunes, prenions le relais des combats de nos parents, grands-parents, arrière-grands-parents... Ils se sont battus pour obtenir le droit de vote, puis la sécurité sociale, nos grands-mères se sont battues pour obtenir leurs droits en tant que femme (droit de vote, avortement, contraception, travail...) et tous se sont battus pour un monde plus juste !

Maintenant c'est à nous de nous battre, d'abord pour garder ces droits qui ont été le fruit de grands combats, et qui sont essentiels pour pouvoir vivre. Pas pour survivre ! Et cela ne va pas de soi que nous puissions garder ces droits, sauf si nous nous montrons vigilants, parce que l'Europe, hélas, ne se dirige pas vers une Europe sociale mais vers une Europe du profit, de l'économie de marché sans entraves... Dans une certaine mesure notre sécurité sociale est menacée de privatisation et donc menacée tout court !

Il faut aussi se battre pour un monde plus juste, pour que les inégalités nord/sud disparaissent.

À l'heure actuelle, ces inégalités sont un véritable problème mondial quand on sait que seul un dixième de la population mondiale a le droit de vivre décemment. Le monde occidental a une réelle responsabilité dans ces inégalités, de par son histoire (colonisation, trafic des esclaves...) et de par la politique actuelle que l'on peut appeler néocolonialiste avec des sociétés multinationales qui vont s'implanter dans des pays où les lois en matière de protection du travail et d'écologie sont plus souples que chez nous, voire inexistantes. Elles prennent leurs aises avec les droits de l'homme, exploitent les travailleurs locaux, saccageant à l'occasion la terre de certaines communautés...

Il est essentiel de refuser ce type de comportement. C'est intolérable, d'autant plus que quand ces gens qui n'ont pas le droit de vivre mais juste de survivre viennent chercher refuge dans nos pays, que ce soit pour des raisons politiques ou économiques, on les enferme dans des centres fermés (qui sont à proprement parler des prisons pour des gens qui n'ont rien fait de répréhensible si ce n'est de rêver à une vie meilleure). Ils ont très peu de chances d'être acceptés et ils seront renvoyés dans leur pays (dans des conditions épouvantables s'ils osent objecter et dire qu'ils ne veulent pas rentrer dans un pays où ils risquent leur vie et où ils n'ont plus rien !)

Battons-nous aussi pour préserver notre planète (déforestation, gaz à effet de serre, déchets ménagers...) parce que, comme le dit une célèbre formule, « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Tous ces combats sont des combats de tous les jours !

Noémie Kayaert
19 ans



Une activité du module « La citoyenneté avance »

Du 4 au 19 décembre 2004

Exposition des photographies de Natacha Adam

Du samedi 4 au dimanche 19.12, La Maison de la Laïcité Condorcet accueillera l'exposition de Natacha Adam, photographe témoin, sous le thème: **VOYAGE AU CŒUR DES RÉSISTANCES.**

L'exposition sera accessible du lundi au vendredi de 10 à 17 h et le week-end de 14 à 18 h. Vous êtes cordialement invités au vernissage qui se tiendra le vendredi 3.12 à 19 h dans la grande salle du rez-de-chaussée.

Voir aussi page 7 – Agenda

Portrait de ma mère
*Une des œuvres qui
a beaucoup marqué
le nombreux public*



Juin 2004, arrêt sur image : Elza Jacquy

Parmi les expositions qui se succèdent à la Maison de la Laïcité Condorcet, nous pouvons marquer d'une pierre blanche la rétrospective d'Elza Jacquy, notre voisine (elle habite à Tourinnes-la-Grosse une jolie ferme, poétique, qui correspond bien à sa personnalité).

Cette artiste attachante nous a fait profiter de ses soixante années de création. Elle fêtait également son 90^e anniversaire...

Toutes ses œuvres témoignent du regard tendre – mais non dépourvu d'humour et de malice – avec lequel l'artiste interprète une réalité qui recèle, pour celui qui peut le voir, une indicible magie.

Nous avons fait un beau voyage, Elza ! Merci.

Laïcité : prévention et lutte contre les atteintes républicaines

Les récents actes racistes et antisémites et les atteintes à la laïcité ont conduit le gouvernement français à renforcer les actions favorisant le respect de la laïcité et la prévention de l'intolérance religieuse. Le Président de la République a également demandé aux préfets, dans son discours au Chambon-sur-Lignon du 8 juillet dernier, l'élaboration d'un plan de sensibilisation aux valeurs républicaines à destination de la jeunesse.

En Meurthe-et-Moselle, les faits racistes et antisémites recensés par les services de police et de gendarmerie sont peu nombreux et isolés. Ils ont représenté neuf actes au cours des huit premiers mois de l'année. Cependant, afin de maintenir une relation étroite avec les responsables des cultes, le Préfet a tenu à rencontrer les quatre responsables des confessions religieuses. Après un tour d'horizon sur la situation dans le département, jugée satisfaisante, les représentants des cultes se sont déclarés prêts à travailler avec les services de l'État à l'élaboration du plan de sensibilisation aux valeurs

républicaines pour diffuser le message de tolérance et de fraternité exprimé par le Président de la République.

Plusieurs propositions ont été émises dont la mise en œuvre est actuellement étudiée avec les services de l'État et de prochaines rencontres permettront de les finaliser.

vend. 10 septembre 2004,
15h45

Émetteur: Préfecture de
Meurthe-et-Moselle

www.fr.news.yahoo.com



Des Sikhs en butte à la loi sur la laïcité

Cinq lycéens se voient refuser l'accès aux salles de cours en raison du port de leur « sous-turban » pourtant autorisé par l'inspection académique de Seine-Saint-Denis.

Tout semblait pourtant réglé. Lors des réunions de prérentrée, l'inspection d'académie

de Seine-Saint-Denis et les représentants de la communauté sikh étaient parvenus à un accord : à défaut de porter le traditionnel turban, les jeunes sikhs pourraient arborer un simple « sous-turban », moins visible, masquant leurs cheveux tout en montrant leurs fronts, oreilles et nuques.

Mais lors des pré-inscriptions, le compromis s'écroule. Certains professeurs des lycées Louise Michel de Bobigny, Mozart du Blanc-Mesnil et Jean-Rostand de Villepinte s'élèvent contre le port de ce sous-turban qu'ils trouvent « bien ostensible ». Pas question, pour eux, de participer à un quelconque deux-poids-deux-mesures au moment où l'on demande aux jeunes portant le voile de le retirer à l'école.

LCI News – 7-9-2004

Laïcité de l'État : deux pasteurs s'expriment

Personnalité incontournable dans l'univers FJKM (Église réformée de Madagascar), le pasteur Richard Andriamanjato a livré mi-octobre, sur Radio Antsiva, ses impressions concernant ce débat sur

la laïcité qui agite bien des chrétiens dans l'île.

Malgré les nombreuses critiques portées contre lui, après une conférence de presse où le pasteur a brandi une copie d'un « acte d'allégeance à Satan », supposé appartenir à Marc Ravalomanana, l'ancien président de l'Assemblée nationale est encore très écouté dans le milieu politico-religieux.

« Il ne devrait pas y avoir une quelconque confusion entre l'État et l'Église. Transgresser à cette règle constitue une menace pour la démocratie et la stabilité dans notre pays. La laïcité est sacrée. Quand j'étais président de l'Assemblée, j'ai d'ailleurs tenu à ne jamais participer au synode du FJKM, ce qui ne m'empêche pas de vivre pleinement ma religion », a-t-il souligné.

Des propos qui tranchent avec le vœu présidentiel de faire de Madagascar un État chrétien.

Même son de cloche du côté d'un autre monument du protestantisme, le pasteur Rabe-manahaka qui demande, haut et fort, l'application à la lettre de la laïcité.

La Gazette de la Grande Île
10-10-2004

www.lagazette-dgi.com

Gros succès pour la première conférence-débat de la saison 2004-2005

Le 30 septembre, Madame Isabelle Stengers avait attiré un nombreux public en notre maison de Hamme-Mille pour présenter et débattre de « La Science a-t-elle réponse à tout ? »

Quelle a été et quelle est la place de la Science, des sciences, des scientifiques et des chercheurs dans la société? En quoi les sciences dures et les sciences humaines se différencient-elles? La Société doit-elle ou peut-elle orienter la recherche? Quelles finalités pour cette recherche? Les relations entre Politique et Recherche scientifique? Telles sont les multiples questions abordées pendant près de 2 heures au cours de cette conférence-débat particulièrement animée.

DML



L'ASSISTANCE MORALE LAÏQUE EN BRABANT WALLON

Assister moralement signifie, selon moi, être présent et manifester de l'empathie à ceux et celles qui sont en souffrance, qui vivent des moments difficiles, qui se sentent isolés face aux difficultés de la vie.

Mais c'est aussi apporter de l'aide aux jeunes qui veulent un engagement laïque lors de leur union, ou un parrainage laïque quand arrive l'enfant du couple.

Là se situe l'assistance morale, celle des bénévoles qui mènent une action discrète dans maints endroits de la Province. Aucun prosélytisme ne les guide, ils veulent seulement procurer un peu d'aide, quand la nécessité se fait sentir, et à condition que la demande leur soit formulée et transmise.

La difficulté souvent rencontrée par les organisations laïques est de se faire connaître, même si leur reconnaissance officielle a été acquise par le passé et qu'elles jouissent des droits inhérents à celle-ci. Il est donc judicieux qu'une entraide s'installe et que des espaces rédactionnels soient réservés aux différents acteurs de la laïcité. Je ne puis que remercier les responsables de cette publication de

m'avoir sollicitée pour transmettre une information à leurs lecteurs.

Il y a trois années environ, des laïques de la région de Wavre ont essayé de réfléchir à la meilleure diffusion possible des idéaux laïques, et aux moyens à mettre en œuvre pour apporter une aide la plus efficace possible aux laïques qui vivent la disparition d'un proche.

La création d'un accompagnement laïque des funérailles civiles est très vite apparue comme un besoin, une nécessité dans la région. Des initiatives ponctuelles existaient certes dans la Province, à Ittre, Genval, Rixensart, la Hulpe.

Après quelques journées de réflexion sur le sujet, journées organisées et animées par la Régionale de Liège, quelques laïques ont décidé de prendre des initiatives dans notre région. Avec un groupe restreint, nous avons à ce jour, organisé une quarantaine de cérémonies de funérailles.

Cependant, cette activité n'est qu'un volet de l'assistance morale laïque puisque celle-ci s'inscrit dans le cadre plus large de l'action du Service Laïque d'aide aux Personnes du Brabant Wallon. L'action de cette asbl – comme

celle de plusieurs conseillers laïques qui couvrent la totalité de la Province – se situe dans les Maisons de Repos, Hôpitaux, Maison de Repos et de Soins. Ils se rendent auprès des patients ou des personnes âgées qui leur en font la demande, directement ou par l'intermédiaire de la famille. Ils essayent d'apporter un peu de réconfort aux laïques hospitalisés en leur rendant une visite de courtoisie, en partageant avec la famille, les craintes et les espoirs.

D'autres occasions de manifester son appartenance laïque, apparaissent aussi dans le réseau de la vie sociale.

C'est ainsi que le Service Laïque d'aide aux Personnes vient d'organiser, à la demande des parents, un parrainage laïque pour un enfant de sept ans.

Aucune règle n'existe à ce sujet, le parrainage pouvant avoir lieu à la naissance, aussi bien qu'à sept ans, comme ce fut choisi dans ce cas d'espèce.

Des rituels de cérémonie de mariage ou d'union libre existent également. Ils permettent aux conjoints, si c'est le cas, de compléter la cérémonie célébrée par l'échevin de l'État Civil de la Commune, ou simplement au

couple de s'engager librement, laïquement, en présence de la famille et des amis.

Nous bénéficions, dans le Brabant Wallon, d'un véritable réseau de Maisons de la Laïcité qui s'agrandit chaque année, ce dont on ne peut que se féliciter. Elles peuvent accueillir cérémonies et réceptions dans des locaux neufs ou rénovés. Ceci n'est qu'un juste retour des choses, quand on sait combien les laïques ont été les oubliés alors que les cultes se répandaient en fastes dans des lieux prestigieux.

Une brochure explicative, reprenant un nombre important d'informations est complètement rédigée. Le Service Laïque d'aide aux Personnes, organisé en asbl n'attend que des subsides pour l'imprimer et en commencer la diffusion. Ce qui ne saurait tarder, j'espère... !

Claire Leveque
Présidente du S.L.P.
Régionale Brabant Wallon
010/222 759



Novembre 2004



AGENDA

Du samedi 6 au dimanche 28.11 : EXPOSITION

Meubles-Sculptures conçus par « FRAG »
Exposition organisée dans le cadre des Fêtes de la Saint-Martin
Samedi de 14 à 18 h, dimanche de 13 à 18 h (Salle niveau 0)

Du samedi 6 au dimanche 28.11 : EXPOSITION

Photographies travaillées par Damien Babilon : « La Provence autrement ».

Exposition accessible en semaine de 14 à 17 h, le WE de 14 à 18 h (Salle et bar, niveau 1)

Le jeudi 25.11 à 20 h : CONFÉRENCE-DÉBAT

Christian Panier, président du Tribunal de 1^{re} Instance de Namur

« Justice et Citoyenneté » (Salle niveau 2). Voir page 1.

Décembre 2004

Du samedi 4 au dimanche 19.12 : EXPOSITION de photographies

« Voyage au cœur des résistances », par Natacha Adam, photographe témoin.

Exposition accessible en semaine de 10 à 17 h, le WE de 14 à 18 h.

Vernissage le vendredi 3.12 à 19 h (Salle niveau 0).

Une activité du module « La citoyenneté avance »

En novembre 2001, à 28 ans, N. Adam est partie sur les routes du monde : en Palestine, Porto Alegre au Brésil, le Chiapas au Mexique, au Kosovo, à Bhopal en Inde...

Rentrée révoltée par toutes les injustices dont sont victimes ces populations, bouleversée par la dignité dont elles font preuve, N. Adam nous présentera les photographies de son « Voyage au cœur des résistances ».

Le jeudi 9.12 à 20 h : CONFÉRENCE-DÉBAT

Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty International Belgique francophone.

« Une justice sans respect des droits humains ? ». (Salle niveau 2). Voir page 8

Le vendredi 17.12 à 20 h : CONFÉRENCE-DÉBAT

Didier Donfut, secrétaire d'État aux Affaires européennes

« L'Europe, espoir ou fatalité ? ». Voir page 3

Le samedi 18.12 à 18h30 : FÊTE du Solstice d'Hiver

Apéro et repas convivial. Uniquement sur réservation

Janvier 2005

Le vendredi 21 janvier – CONFÉRENCE-DÉBAT

Pierre Legros, avocat, ancien bâtonnier du Barreau de Bruxelles

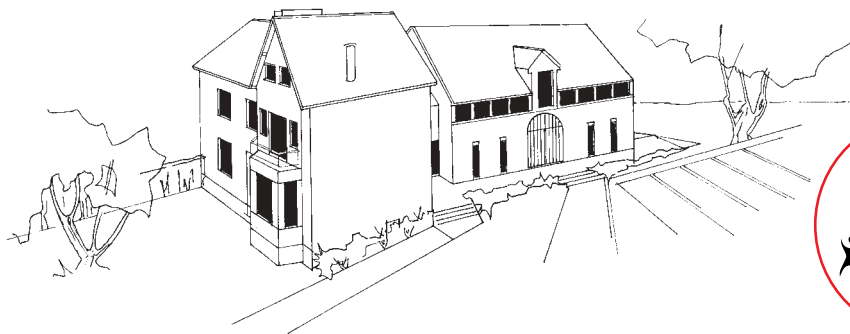
« L'ingérence : Droit ou Obligation ? » (Salle niveau 0)



Maison de la Laïcité Condorcet

20, av. du Centenaire
1320 Hamme-Mille
Tél. 010 24 80 91
Fax 010 24 80 92
pln@maison-condorcet.be
www.maison-condorcet.be

**Permanence du lundi
au vendredi de 9 h à 17 h,
et sur rendez-vous**



Notre site:

www.maison-condorcet.be

Le Conseil d'administration:

Michel Marsus – Président
010 86 00 47

president@maison-condorcet.be

Louis De Bouvère – 010 84 20 95

tresorier@maison-condorcet.be

Jacques Hoogstoel – 010 84 50 97

Nadine Houssa – 010 84 06 13

Danièle Marique – 010 84 07 56

Michel Mauchard – 010 84 07 56

secrtaire@maison-condorcet.be

Christiane Schomblond – 010 84 08 27

Serge Vandervorst – 010 84 52 70

serge.vandervorst@maison-condorcet.be

Louis Wyckmans – 010 86 70 43

vp@maison-condorcet.be

Pensez à votre cotisation !

12,50 euros (individuelle)

19 euros (familiale)

à verser au compte

n° 635-3517701-47 de la PLN

Avec le concours de

**Communes de Beauvechain
et Grez-Doiceau**



Fédération des Maisons de la Laïcité



Édit. resp.: Michel Marsus
12, rue de la Liberté
1320 Nodebais

**Droits de reproduction interdits,
sauf en cas de demande.**

Coordination textes du bulletin:
Josiane Wolff – 0476 61 19 29
jwf@maison-condorcet.be

Permanente:

Barbara Pauwels – 010 24 80 91
pln@maison-condorcet.be

Lieu de rencontre et d'information, pour ceux qui recherchent une nouvelle convivialité, La Maison de la Laïcité Condorcet se veut un endroit de choix où chacun peut côtoyer, dans une très grande liberté de pensée, les groupes d'individus les plus divers, lors d'expositions, de conférences, de représentations théâtrales, de fêtes et de cérémonies diverses. Elle est ouverte à tous, dans le respect des personnes et des opinions de chacun.

CONFÉRENCE-DÉBAT

Dans le cadre du Cycle Justice organisé par la PLN en collaboration avec la Fédération des Maisons de la Laïcité

**Le jeudi
9 décembre 2004
à 20 h**

**Une Justice
sans respect
des droits
humains?**

par
Philippe Hensmans



De gauche à droite: Un dirigeant du « Camp pour personnes déplacées en interne » de Bunia, Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty International Belgique Francophone et Seydi Gassama, directeur de la section sénégalaise d'Amnesty International.

On n'aborderait que fort incomplètement une réflexion sur la justice et le droit sans évoquer la notion des droits de l'homme (de l'homme et de la femme bien entendu; la langue française a gardé des traits machistes. La notion est plus clairement rendue en néerlandais: mensenrechten). C'est la grandeur des démocraties modernes que d'avoir développé cette part du droit indispensable pour que l'homme acquière sa dignité, pleine et entière.

Ce n'est pas un excès d'optimisme que d'entrevoir des progrès – lents mais constants – dans ce domaine.

Cependant, c'est aussi la part du droit qui demande un combat militant sans relâche: toute victoire dans ce domaine va de pair avec un changement des mentalités, toute victoire brise d'anciennes traditions (d'autant plus anciennes, d'autant plus cruelles et/ou obscurantistes!): la fin de l'esclavage, de la peine de mort, le droit à la liberté d'expression, à l'égalité devant la loi... et dans l'actualité immédiate, la lutte contre l'inégalité, le racisme, la xénophobie, les discriminations à l'égard de la femme, à l'égard des homosexuels... la liste est longue.

Il est une phrase du philosophe Alain sur la justice que l'on peut paraphraser « Les droits de l'homme n'existent pas, c'est pourquoi il faut les réaliser ».

Depuis toujours, Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty International Belgique francophone, se consacre avec opiniâtreté à ce beau combat et la PLN est fière de pouvoir l'accueillir à sa tribune.

Louis Wyckmans

Gratuit pour les membres. PAF pour les non-membres: 2,5 €.